



## ANNULATION D'ÉVÈNEMENT

Le secteur évènementiel (organisation de Compétition, de Tournoi, de Spectacle, de Congrès, de Séminaire, foire, etc) fait partie des domaines les plus imprévisibles ; leur annulation peut avoir des conséquences financières importantes pour l'entreprise, l'association ou la collectivité qui les organise.

Afin de les protéger, Lycéa Risks Solutions a conçu pour les organisateurs d'évènements une offre d'assurance sur mesure quelles que soient la taille et la nature des manifestations : concert, exposition, évènement sportif, séminaire d'entreprise, feu d'artifice...

- Garantie indisponibilité des locaux et/ou du matériel
- Garantie Intempéries
- Garantie Indisponibilité des Personnes désignées
- Garantie Autres faits générateurs

### EXEMPLE

L'organisateur d'un concert en extérieur souscrit une garantie « annulation » en cas d'intempéries. Cette garantie lui permet de couvrir ses éventuelles pertes financières.

Une tempête de vent empêche la tenue de la manifestation : nous remboursons les frais engagés par l'organisateur de la manifestation et dont il est redevable. Ce remboursement peut être total ou partiel si ces frais engagés ne peuvent pas être récupérés.